



FO connaître mon job !

Ergothérapeute



L'ergothérapeute, du corps des Personnels Civils de Rééducation et Médico Techniques au sein du SSA et de l'INI (catégorie A), maintient, restaure et facilite les activités humaines de personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies ou de blessures. Fonction de conseil et d'accompagnement qui nécessite le DE d'ergothérapeute (niveau bac + 3).

Description métier

L'**ergothérapeute** est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation d'une personne et les exigences de la vie quotidienne. Il peut s'agir d'une personne souffrant de handicap, de personnes malades ou blessées dont les capacités sont limitées.

Pour les aider dans leur quotidien (soins personnels, déplacements, communication, activités professionnelles ou de loisirs, études...), l'**ergothérapeute** détermine et met en place les aides et solutions nécessaires pour que ces personnes puissent mener une vie satisfaisante. Il s'intéresse ainsi autant aux effets physiques qu'aux facteurs psychosociaux et environnementaux.

L'**ergothérapeute** travaille par le biais d'entretiens, d'analyses et d'évaluation et de mises en situations concrètes.

Sur la base de ces différents éléments, il propose des activités ou des enseignements adaptés, des exercices pour récupérer ses capacités fonctionnelles, physiques ou psychiques. Il accompagne aussi la personne pour l'aider à concevoir un milieu adapté à ses besoins. Il préconise des aides techniques, des assistances techniques, des aides humaines ou animalières, des adaptations ou modifications matérielles de son environnement personnel ou professionnel.

L'**ergothérapeute** travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées. Il intervient sur prescription médicale au sein d'équipes interdisciplinaires dans les services de neurologie, de traumatologie, de rhumatologie, de psychiatrie ou de pédiatrie des hôpitaux.

Il exerce aussi dans les centres de rééducation et de réadaptation, les structures médico-sociales, les centres de post-cure et les établissements pour personnes âgées.

Les **ergothérapeutes** sont encore peu nombreux en France. On en recense 5 500. La profession, essentiellement féminine (85 %), s'exerce en libéral ou en tant que salarié dans le secteur privé ou public.



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



En dehors du secteur paramédical, les **ergothérapeutes** peuvent travailler avec des spécialistes en design industriel, mobilier, en ergonomie, avec des consultants en marketing ou encore des urbanistes pour réfléchir à une meilleure prise en compte des handicapés dans l'espace public.

Ils peuvent intervenir dans le processus de conception de produits industriels à usage domestique (ascenseurs, sanitaires).

Dans le même esprit, les assurances sollicitent les **ergothérapeutes** dans le cadre d'expertises pour évaluer un préjudice subi et déterminer les indemnités des personnes handicapées après un accident.

Études / Formation pour devenir Ergothérapeute

Obligatoire pour exercer, le **diplôme d'Etat (DE) d'ergothérapeute** est difficile à décrocher. La sélection à l'entrée des écoles est sévère. Même si un bac toute filière permet de se présenter aux concours des écoles, les bacs S ou ST2S sont recommandés. Accès également possible après une L1 STAPS, une L1 SVT ou PACES.

Pour ceux qui ne possèdent pas le bac, une expérience professionnelle de 5 ans est demandée pour se présenter au concours.

Le concours comprend des épreuves de biologie et de physique, de français et des tests psychotechniques.

Les études durent 3 ans (équivalent à une licence).

Le DE d'ergothérapeute se prépare dans un institut de formation en ergothérapie (IFE) : liste complète disponible sur ANFE avec modalités d'accès et nombre de places disponibles.

Salaires

Un ergothérapeute débute sa carrière avec un salaire mensuel brut autour de 1 700 € (2 800 € en fin de carrière) plus les primes.

Evolutions de carrière

Devant l'augmentation des demandes d'intervention à domicile, les représentants de la profession espèrent l'ouverture de cabinets d'ergothérapeutes.

Un certain nombre de formations peuvent s'offrir aux ergothérapeutes dans la perspective d'une évolution de leur carrière : expert dans un domaine particulier, cadre de santé, cadre supérieur de santé, directeur de soins...

Nous vous invitons à aller sur le site FO DEFENSE ou sur www.jevotefodefense.fr pour plus d'informations sur votre statut (affiches, triptyques...) et sur vos futurs représentants dans les différentes commissions et comités.

Paris, le 7 novembre 2018



